

# Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2008 au café-restaurant des Roches-Brunes, à Sion.

L'assemblée est ouverte à 19h35 par le Président Gilbert Duruz qui salue les participants et note la présence de Jean-Paul Viredaz, inspecteur cantonal. Il sollicite une minute de silence à l'attention de membres ou de parents décédés en cours d'année. L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire et il est accepté.

Hélène Prince, Robert Praz, Jean-Pierre Mellina et Didier Siggen se sont excusés. Les membres du comité sont présents à l'exception de la secrétaire Nelly Revaz. Les membres suivants assistent à cette assemblée et signent la feuille de présence: Avanthey Marc, Aymon Alphonse, Berthod Jean-Michel, Berthod Nicolas, Bétrisey Eliane, Bonvin Norbert, Bonvin Sylvain, Borter Stefan, Bourban Michel, Bourdin Michel, Constantin Blaise, Crittin Joseph, Dussex Irénée, Etter Daniel, Henzelin Rémy, Héritier Bernard, Jordan Louis, Morard Richard, Reynard André, Steiner Laurent, Vernay Philippe et Walpen Antoine.

Le PV de l'assemblée 2007 est lu par le vice-président. Une correction doit être apportée à ce PV dans le sens que l'initiative concernant l'installation d'une station de fécondation dans la région du Rawil doit être attribuée à trois personnes, à savoir Jean-Michel Berthod, Gilbert Duruz et Germain Quiquerez. Ensuite, le PV est approuvé.

La lecture des comptes est présentée par le vice-président et ils se présentent comme suit:

Fortune au 1er janvier 2007:	Fr. 7104.50
Fortune au 31 décembre 2007:	Fr. 9757.55
Bénéfice de l'exercice:	<u>Fr. 2653.05</u>

Ce résultat est bien entendu influencé par le loto organisé en cours d'année et dont l'utilisation du bénéfice sera discuté plus loin. Les vérificateurs Hélène Prince et Marc Avanthey ont vérifié ces comptes et les ont reconnus en ordre. Ils en ont donné décharge au caissier qui est remercié pour son travail.

Rapport du Président.

Gilbert Duruz parle tout d'abord du fichier des sociétaires de la section de Sion et environs. Ce dernier était très différent de l'extrait sédunois du fichier de la Fédération valaisanne et une mise à jour a été faite par lui-même et le soussigné. Il s'est avéré, suite aux nombreux appels téléphoniques effectués, qu'un nombre important d'apiculteurs avaient baissé les bras et abandonné leur passion.

Le Président s'exprime ensuite sur la désertion des ruches qui frappent aujourd'hui l'apiculture. Il avance quelques hypothèses:

- 1- La colonie n'est pas viable. Les abeilles partent avec des provisions et vont renforcer d'autres colonies.
- 2- Les abeilles sortent de la ruche, perdent le sens de l'orientation et ne retrouvent pas leur domicile.
- 3- Les abeilles se suicident car elles ne supportent plus les maux dont elles souffrent.
- 4- Les abeilles sont insatisfaites de leur environnement et de la nourriture qu'elles y trouvent. Il leur manque des substances essentielles. Ou alors, les pesticides, insecticides, OGM, transforment et détériorent les pollens et le nectar dont elles se nourrissent. Un autre

phénomène, fortement dérangeant, pourrait être en rapport avec les ondes électromagnétiques. Ou encore, elles sont peut-être affectées par l'augmentation du CO2 dans l'air ambiant. Elles décident ainsi de partir à la découverte de "Terra Incognita" comme l'ont fait de grands explorateurs au cours des siècles. Là où elles espèrent qu'il fera meilleur vivre. De par leur instinct très fort qui leur a permis de passer des millions d'années sur cette planète, elles réagissent et envoient leurs représentantes les plus fortes à la recherche d'endroits meilleurs. Elles partent en éclaireuses.

Gilbert Duruz demande si l'on pense qu'il délire, mais il cite le cas d'un apiculteur sierrois qui avait constitué en cours d'été 12 nucléis forts et magnifiques. En arrière automne, il ne lui en restait plus qu'un. Tout était vide.

Interpellé, l'inspecteur cantonal déclare que les apiculteurs diminuent en Valais, mais pas le nombre de colonies. Gilbert Duruz souhaite qu'un recensement soit fait au printemps. Il pense qu'à ce moment-là, il y aura une forte diminution du nombre de colonies.

Le Président affirme ne pas vouloir cacher la vérité. Il y a défection des membres des sociétés d'apiculture et, compte tenu des calamités nouvelles, les nouveaux apiculteurs ne s'engagent pas forcément.

Il pense qu'en étant plus nombreux, il sera plus aisé d'expliquer au monde politique et au monde agricole, ou au monde tout court, que l'être humain joue les apprentis sorciers. Il est un fait que la nature a évolué et que les effets secondaires nuisibles de certains essais ont conduit dite nature à abandonner certaines voies de développement.

Il termine en souhaitant que l'on reste positif, actif et combattant car cela en vaut la peine pour laisser une planète viable pour les générations futures.

Des trois inspecteurs des ruchers de la section, un seul est présent. Bernard Héritier nous informe que dans son secteur de la rive droite, les colonies se portent bien. Pour l'instant, fort heureusement, il ne semble pas y avoir de pertes notables.

La parole est donnée à l'inspecteur cantonal, Jean-Paul Viredaz. L'année 2007 a vu une ponte précoce de nos avettes et un été capricieux. Les récoltes ont été très inégales dans le Valais romand. Elles ont été plutôt faibles en montagne alors que dans le Bas-Valais et le Chablais, les hausses se sont bien remplies. Il relate la grave intoxication de 160 ruches dans la région de Martigny-Fully. Des produits phyto-sanitaires en sont à l'origine sans qu'une détermination précise du produit responsable ait pu être établie. Des recommandations plus strictes sont adressées aux arboriculteurs pour que pareille hécatombe ne se produise plus!... Tout le monde devrait œuvrer dans le respect de l'éco-système.

L'effondrement des colonies que nous connaissons pourrait avoir un champignon comme origine, selon certains. Les ondes électro-magnétiques pourraient aussi influencer les pertes considérables d'abeilles de même que certains virus. Les abeilles sont touchées par certains produits qui leur font perdre le sens de l'orientation (Régent/Gaücho).

Les loques sont aussi en augmentation. Il faut être attentif. Est-ce que cette situation pourrait être imputée au réchauffement climatique ?

Jean-Paul Viredaz signale que 13 personnes sont en formation comme inspecteurs des ruchers. Il ajoute que le cheptel reste stable malgré la diminution du nombre des apiculteurs.

Ces derniers recevront un formulaire de contrôle des colonies qu'il faudra absolument tenir à jour et qui devra être à disposition des inspecteurs des ruchers lors de leurs contrôles. De plus, depuis 2008, la date de validité du miel doit obligatoirement figurer sur les pots ou boîtes.

M. Viredaz termine en souhaitant que l'apiculture reste une activité passionnante pour nous tous. Chaque apiculteur n'est-il pas par définition un ami de la nature. Nous vivons en osmose avec elle et, sans citer Eisten, nos protégées ne seraient-elles pas gravement menacées.

Jean-Michel Berthod, moniteur-éleveur, dit qu'il faut se serrer les coudes face aux difficultés rencontrées par les apiculteurs aujourd'hui. Il relève qu'il se tient à disposition de nous tous en ce qui concerne le couvain. Il reparle de la station de fécondation dont le choix s'est porté sur le site des Rousses s/Ayent, à environ 2000 mètres d'altitude en précisant qu'il s'agit d'un lieu de fécondation et non pas d'une station vu que cela n'est pas officiel. Il s'agit d'un lieu qui devrait être utilisé assez tôt dans la saison par mesure de sécurité.

Le conseiller apicole Gilbert Duruz explique que huit cours ont été distribués en 2007 aux apiculteurs débutants et autres ayant peu de ruches. Dans le cadre de la semaine du goût et du passeport-vacances, 250 élèves ont fait connaissance avec l'apiculture à Conthey. En 2008, les cours aux débutants débiteront le 5 avril et il y aura cinq séances.

A l'ordre du jour la démission du comité d'Arnold Rossier que l'on remercie et sans qui le loto n'aurait pas eu lieu. Pour le remplacer, il est proposé Blaise Constantin et sa nomination au sein du comité est acceptée par applaudissements.

#### Activités 2008

Arnold Rossier donne connaissance des activités/animations pour la saison 2008.

- 1- je 27 mars RE de Châteauneuf. Travaux pratiques. Première ouverture des ruches.
- 2- je 24 avril RE. Travaux pratiques. Agrandissement des colonies.
- 3- je 29 mai RE. Travaux pratiques. Préparation à la transhumance.
- 4- di 15 juin Rencontre festive des apiculteurs des sociétés du Valais romand dans le centre du canton.
- 5- sa 28 juin Recherche d'une aire de fécondation. Enchaînement/raclette au cabanon de Raphy Lugon Moulin. RV devant l'ancien dépôt Berthod, à Bramois.
- 6- sa 02 août RE. Miellerie et extraction par Jean-Paul Bourdin + premier traitement.
- 7- je 25 septembre RE. L'anatomie de l'abeille par Gilbert Duruz.
- 8 – je 30 octobre RE. Trucs et astuces. Que chaque apiculteur apporte ses inventions, créations, idées ou autres et fasse part des ses expériences
- 9- je 27 novembre RE. Bilan de l'année apicole. Propositions pour 2009. Vin chaud et gâteaux.

Nous saluons la présence à notre assemblée d'un jeune apiculteur domicilié aux Agettes en la personne de Laurent Steiner.

Il est maintenant question du loto. Le président Gilbert Duruz propose à l'assemblée diverses propositions concernant l'utilisation du bénéfice réalisé, à savoir :

- 1/ Laisser l'argent dans la caisse
- 2/ Favoriser l'apiculture en découvrant de nouveaux apiculteurs par voix de presse, les aider ensuite par mise à disposition de matériel, de nucléis, éventuellement d'emplacements ou terrains et parrainage par des apiculteurs plus anciens.
- 3/ Sortie apicole et culturelle.

D'autres propositions sont faites par des membres présents, soit :

- Développer l'insémination artificielle et former quelqu'un pour cela.
- Organiser en quelque sorte une fête de l'abeille (voir Martigny en 2006)

Cette dernière proposition n'est pas retenue. Elle implique des dépenses élevées et un engagement conséquent qui ne sont pas envisageables à court terme.

Les trois premières propositions provoquent force discussions. Elles sont finalement soumises à votation. Elles sont accueillies comme suit par l'assemblée :

Proposition No 1 - 1 voix  
Proposition No 2 - 7 voix  
Proposition No 3 - 14 voix  
Proposition No 4 - 2 voix

C'est donc la proposition No 3 qui recueille le plus grand nombre de voix. Il appartiendra donc au comité d'envisager une sortie, en 2009 probablement..

Suite à cette prise de position de l'assemblée, Nicolas Berthod propose que nos activités mensuelles organisées au RE de Châteauneuf ou en d'autres lieux soient plus médiatisées, cela dans l'optique d'attirer d'éventuels jeunes apiculteurs. Il suggère que nous nous adressions, dans certains cas, à la presse locale en y faisant paraître des informations relatives à ces activités avec support photographique et invitation.

Dans les divers, le Président signale l'assemblée de la FAVR le samedi 23 février à Orsières. Quatre délégués de notre section y participeront.

Il est également sujet des retards dans le paiement des cotisations. Chaque apiculteur doit avoir à cœur de le faire dans les délais prévus. Cela évite ainsi du travail à la secrétaire de la FAVR et des frais inutiles.

Quelque deux heures plus tard, le Président remercie encore une fois les participants à cette assemblée et la partie officielle est ainsi close.

Le vice-président  
Raphy Lugon Moulin